

4.12.

JH -

pg. 24 Am. 1

M. Costoff
Z

Notice pour le Chef du Département.

Le conseiller de la Légation des Etats-Unis est venu m'annoncer, au nom de son gouvernement, que les Etats-Unis envisagent la rupture de leurs relations diplomatiques avec la B u l g a r i e et que le Département d'Etat aimerait savoir si la Suisse serait en principe disposée à représenter les intérêts américains à Sofia.

Au cours du procès Kostoff, le ministre des Etats-Unis a été accusé d'espionnage. Le gouvernement bulgare a expulsé deux membres du personnel de la légation des Etats-Unis à Sofia et demandé le rappel du ministre américain. Le Département d'Etat a répondu que si la Bulgarie ne retire pas cette demande, les Etats-Unis rompraient leurs relations diplomatiques et procéderaient à l'expulsion de tout le personnel de la représentation bulgare à Washington.

Les Etats-Unis représentent également à Sofia les intérêts du Chili, du Nicaragua et des Philippines. Le Département d'Etat aimerait connaître notre réponse dès à présent, afin de pouvoir nous confier également, à titre provisoire, la représentation des intérêts chiliens, nicaraguayens et philippins, le jour où la rupture deviendra effective.

J'ai répondu à M. Hughes que je vous saisiserais immédiatement de cette requête. Peut-être jugerez-vous opportun d'en parler demain au Conseil fédéral.

Berne, le 23 janvier 1950.

M. Costoff

oui
Arms la guerre que la Bulgarie
consente
24.1
Leg. des Etats-Unis ne propose; mais
renonce de la "reproche"
24.1.50
ZAC

